



## **Rencontre CGT-ministre de la Transformation et de la Fonction publiques**

**22 mai 2023**

### **Intervention liminaire de la CGT**

- Deux urgences revendicatives absolues dans la période : retraites et salaires, et ce à un moment clé considérant la préparation en cours des PLF et PLFSS pour 2024
- Sommes toujours dans une phase de construction et d'expression du rapport de force, avec un cadre unitaire solide et une mobilisation ancrée sur tout le territoire, populaire, majoritaire.

Un rapport de force qui s'est traduit par de forts taux de grève dans la Fonction publique : les journées des 19 janvier et 7 mars ont connu deux des taux les plus importants sur les 15 dernières années

Rapport de force construit sur la question des retraites et sur celle des salaires

- La page des retraites n'est pas tournée

L'abrogation de la loi est nécessaire dans sa totalité (y compris sur les régimes spéciaux), d'où notre appel à la journée de grève et manifestations du 6 juin.

La CGT met le gouvernement en garde concernant toute tentative d'entraver le débat et le vote de la représentation nationale sur la proposition de loi du groupe LIOT.

Les dégâts démocratiques occasionnés par cette réforme sont considérables. Les réunions organisées par la Première ministre ont démontré que le gouvernement n'a à ce stade toujours pas pris la mesure de la situation.

- Nous avons alerté le ministre en janvier sur la menace croissante que constitue l'extrême droite.

Les derniers mois ont confirmé le bien-fondé de nos craintes, vu les remontées qui nous parviennent sur l'audience des idées d'extrême droite et vu l'activisme des nervis fascistes.

Le gouvernement joue avec le feu en amalgamant « les extrêmes ». CGT totalement opposée à cette dangereuse vision. L'extrême droite est la pire ennemie de la démocratie et des travailleurs.

- La séquence retraites finit de démontrer l'impasse du « dialogue social » dans lequel l'existence du dialogue prend le pas sur ce qu'il produit.

La CGT est donc porteuse de l'exigence de processus de négociations.

La CGT ne reprendra pas le cours des choses comme s'il ne s'était rien passé depuis le 19 janvier.

- Deux conditions immédiates requises aux yeux de la CGT

- 1. La tenue rapide d'une réunion plénière qui doit :

- permettre l'annonce de mesures générales fortes pour les agents titulaires et non titulaires sur les salaires et pensions, avec au premier chef une augmentation immédiate de la valeur du point d'indice (la CGT revendique une première mesure de 10% immédiatement et un mécanisme d'indexation), ce qui sera de nature à contribuer au financement des retraites

- fixer les conditions et le calendrier de l'agenda social

- 2. L'ouverture d'un processus de négociation, avec accord de méthode, portant - dans le cadre de la Fonction publique statutaire - sur les carrières, les rémunérations et l'égalité professionnelle.

Ces enjeux sont déterminants alors que la Fonction publique connaît, en raison des politiques d'austérité, une crise d'attractivité d'ampleur inédite.